

Cote du document: EB 2015/LOT/P.6/Rev.1
Date: 17 avril 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République des Fidji pour le Projet en faveur des partenariats agricoles aux Fidji

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Chase Palmeri
Chargée de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2449
courriel: ch.palmeri@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Table des matières

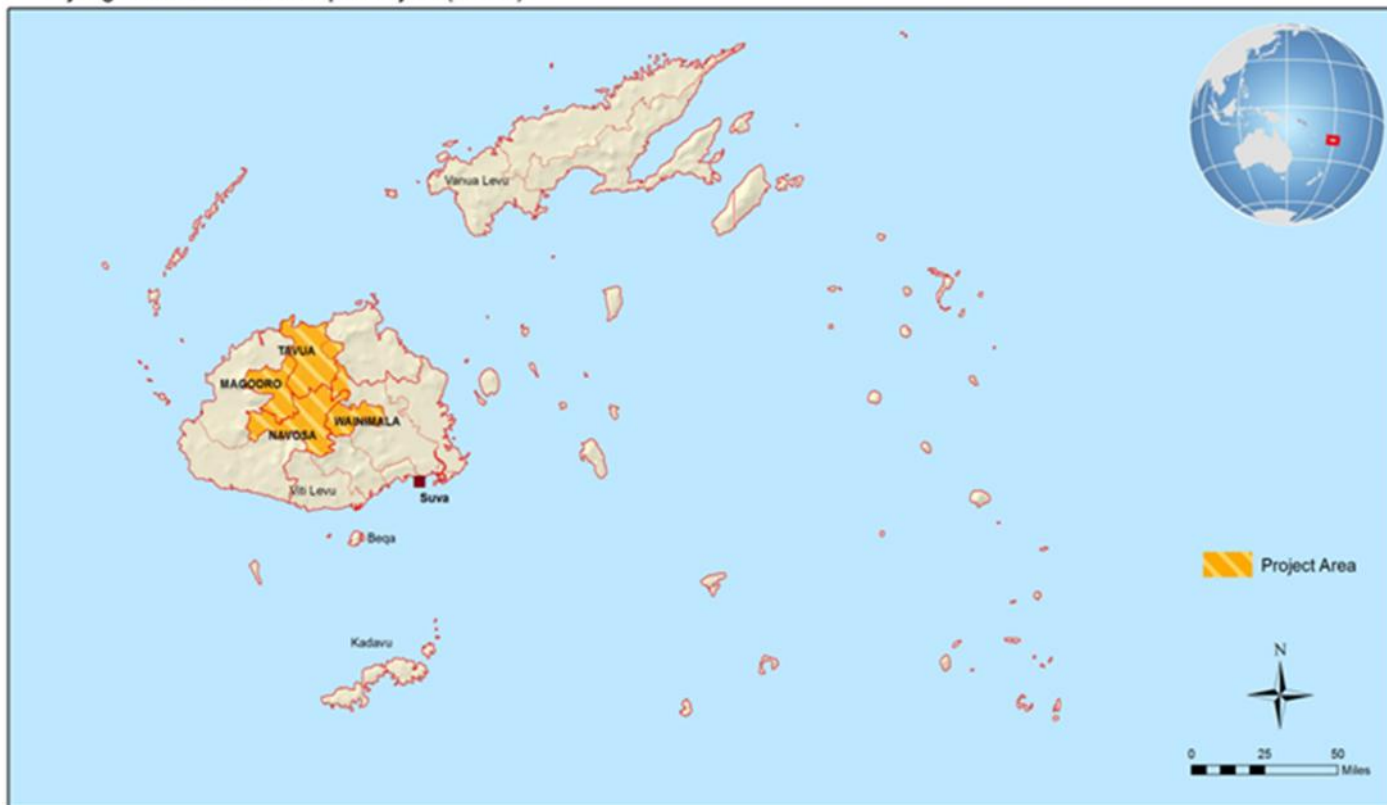
Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	2
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	7
E. Supervision	8
IV. Coût, financement et avantages du projet	8
A. Coût du projet	8
B. Financement du projet	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VII. Recommandation	12
Annexe	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	13
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

BVG	Bureau du vérificateur général
CPP	Comité de pilotage du projet
FAPP	Projet en faveur des partenariats agricoles aux Fidji
FCLC	Conseil de l'élevage et des cultures des Fidji
MORDI	Programme d'intégration des innovations en matière de développement rural
PHVA	Partenariat dans l'agriculture de haute valeur
PME	Petite et moyenne entreprise
PTBA	Plan de travail et budget annuel
RDSSSED	Feuille de route pour la démocratie et le développement socioéconomique durable
S&E	Suivi-évaluation
TREI	Taux de rentabilité économique interne
UDA	Unité de développement du secteur agroalimentaire

Fiji

Fiji Agricultural Partnerships Project (FAPP)



Source: FIDA; 20/06/2014

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte de la zone du projet

République des Fidji

Projet en faveur des partenariats agricoles aux Fidji

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République des Fidji
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du projet:	6,05 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	3,1 millions d'EUR (équivalant approximativement à 3,52 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Conditions ordinaires
Cofinanceurs:	Institutions de financement
Montant du cofinancement:	0,93 million d'USD
Contribution de l'emprunteur:	1,03 million d'USD
Contribution des bénéficiaires:	0,57 million d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt en faveur de la République des Fidji pour le Projet en faveur des partenariats agricoles aux Fidji, telle qu'elle figure au paragraphe 62.

Proposition de prêt à la République des Fidji pour le Projet en faveur des partenariats agricoles aux Fidji

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. La République des Fidji est un archipel composé d'environ 330 îles et plus de 500 îlots ayant une superficie totale de 18 200 kilomètres carrés et un climat tropical. Lors du recensement de 2007 la population comptait 874 271 personnes, dont 51% vivait en zone urbaine et 80% sur l'île principale de Viti Levu. L'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu comme démocratiquement élu le nouveau gouvernement en place depuis septembre 2014.
2. La Feuille de route pour la démocratie et le développement socioéconomique durable 2010-2014 (RDSSSED) établie par la République des Fidji planifie le développement économique et social du pays. L'ordre du jour de la RDSSSED pour la consolidation des structures étatiques vise le renforcement de la cohésion sociale entre tous les citoyens fidjiens. La stabilité macroéconomique, la promotion des exportations, la substitution des importations, l'augmentation des niveaux d'investissement et la mise à disposition de terres supplémentaires à des fins productives et sociales, sont les priorités du développement économique du pays. La RDSSSED vise deux objectifs stratégiques liés à l'agriculture et au développement rural: améliorer la disponibilité des aliments nutritifs produits localement, ainsi que l'accès à ces derniers, pour les ménages ruraux pauvres et vulnérables; et accroître les revenus ruraux issus des emplois et activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus.
3. Les principales exportations des Fidji, c'est-à-dire le sucre, la pêche, l'huile de coco non-raffinée, les plantes racines et les cultures horticoles, font face à une concurrence internationale sans merci. Le pays importe encore de nombreuses denrées alimentaires de base pour le secteur du tourisme et environ 90% des produits alimentaires distribués dans les supermarchés.
4. Au cours de la dernière décennie, le secteur agricole a contribué en moyenne à hauteur de 10,6% du PIB annuel total des Fidji, baissant de 16% dans les années 1990 à 9,2% en 2012. Le secteur emploie près des deux tiers de la population active. La baisse d'activité dans l'industrie sucrière, l'incapacité à faire face à la libéralisation du commerce, les catastrophes naturelles, les ravageurs, les épidémies, et les restrictions commerciales sur les marchés d'exportation figurent parmi les difficultés que le pays rencontre. L'agriculture, la sylviculture et les écosystèmes marins sont menacés par la pression démographique croissante et les effets néfastes du changement climatique.
5. Un tiers de la population des Fidji vit en situation de pauvreté¹, et son incidence en milieu rural a augmenté entre 2003 et 2008. La taille des ménages, la présence de personnes âgées et d'enfants dans ces derniers, le niveau éducatif des chefs de famille, leur condition de femme ou de chômeur sont les principaux facteurs

¹ Banque mondiale, 2011.

identifiés comme étant à l'origine de la pauvreté. Ces cinq éléments sont davantage présents dans les zones rurales. Alors que les ménages urbains ont vu leurs revenus progresser de 51% de 2002 à 2003 et de 2008 à 2009, ceux des ménages ruraux n'ont augmenté que de 10%.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

6. Les ressources foncières des petits agriculteurs des îles Fidji ont un bon potentiel et ces derniers souhaitent d'évidence augmenter leurs revenus en produisant des excédents commercialisables. La demande de denrées agricoles produites localement est forte. Cependant, les filières ne sont pas suffisamment développées et le pays n'a pas tissé de relations commerciales autant que nécessaire.
7. Les hauts-plateaux de Viti Levu sont favorables à la culture de certains produits horticoles. Cet avantage découle de leurs températures plus faibles par rapport aux zones côtières où la chaleur est excessive. Le Gouvernement des Fidji est résolu à améliorer les revenus des communautés des hauts-plateaux en répondant aux problèmes posés par les contraintes à la production et la démesure des coûts de commercialisation liée à l'éloignement de ces régions. Il entend également encourager l'agriculture en tant qu'activité commerciale.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

8. Le projet entend bénéficier aux petites exploitations agricoles de semi-subsistance des îles Fidji en améliorant les politiques gouvernementales et les procédures et services relatifs au secteur agroalimentaire, et en développant les services fournis par les commerçants privés, les industries de traitement et les transporteurs qui leur achètent la production. Il met particulièrement l'accent sur les communautés les plus pauvres situées à l'intérieur de Viti Levu à des altitudes supérieures à 450 mètres (1 500 pieds), soit environ 2 000 ménages. Le cas échéant, et si les ressources disponibles se révélaient suffisantes, le projet pourrait inclure des communautés avoisinantes.
9. Les ménages du groupe cible ont en général leurs propres jardins potagers, situés sur des terres appartenant à la communauté. Actuellement, la plupart des ménages cultivent moins de 0,1 hectare de légumes par rotation des cultures, principalement les cultures de base de plantes racines (manioc, patates douces et ignames), les cultures de rente de plantes racines (taro et kava), les fruits (banane, plantain, ananas et agrumes) et les légumes-feuilles de base (bele et rourou). Ils vivent dans des villages traditionnels administrés par des chefs et des règles. Les décisions prises au sein des ménages ou du village sont marquées par la discrimination fondée sur l'âge et sur le sexe.

B. Objectif de développement du projet

10. L'objectif global du Projet en faveur des partenariats agricoles aux Fidji (FAPP) est de réduire les difficultés des communautés rurales reculées. L'indicateur clé qui permettra d'évaluer la réalisation de cet objectif est l'augmentation substantielle de l'indice des biens des ménages.
11. L'objectif de développement du projet est d'amener les petits producteurs à établir des exploitations commerciales d'agriculture durable dans des régions reculées, en particulier les hauts-plateaux. La principale mesure d'évaluation des progrès accomplis dans l'atteinte de cet objectif est que "50% des ménages des hauts plateaux vendent régulièrement des produits agricoles à l'industrie de traitement ou à des sociétés de négoce".

C. Composantes/résultats

12. Composante 1: capacité du secteur public pour soutenir le secteur agroalimentaire. Le projet entend soutenir les efforts du gouvernement visant à renforcer le secteur agroalimentaire privé, à améliorer les services publics qui le concernent et à promouvoir les filières agricoles, élargissant ainsi les possibilités de revenus des agriculteurs pauvres. Les activités du projet aideront le Ministère de l'agriculture à promouvoir des politiques efficaces, à travailler davantage avec le secteur privé, à conseiller les agriculteurs sur les questions relatives au secteur agroalimentaire et à assurer un environnement réglementaire approprié pour ce dernier. En outre, le FAPP créera une Unité de développement du secteur agroalimentaire (UDA) au sein du Ministère de l'agriculture, ayant pour objet de poursuivre cet effort.
13. Le développement des compétences du personnel de l'UDA sera réalisé sur le terrain par un conseiller principal pour le développement du secteur agroalimentaire recruté au niveau international et à travers la formation du personnel. L'UDA organisera des cours visant à renforcer les capacités du personnel de vulgarisation, l'objectif étant qu'il soit en mesure de fournir des conseils sur la façon de mener une activité agricole dans un but commercial. L'UDA réalisera des études de la filière en vue de préparer des recommandations de politiques fondées sur des faits. Elle promouvra la concertation entre les parties prenantes de la filière et soutiendra le développement des associations de cette dernière, en partenariat avec des organisations telles que le Conseil de l'élevage et des cultures des Fidji (FCLC) et la Chambre de commerce et d'industrie des Fidji.
14. Cette composante aura pour effet d'ensemble de renforcer l'aptitude du Ministère de l'agriculture à promouvoir le secteur agroalimentaire privé.
15. Composante 2: l'aide aux petites et moyennes entreprises (PME) travaillant avec des petits exploitants permettra d'améliorer l'activité des organisations qui achètent des produits agricoles ou vendent des intrants agricoles aux petits exploitants. Les intermédiaires de la filière sont souvent réticents à prendre les risques liés au développement de nouvelles relations avec les petits agriculteurs. Dans le cadre du projet, les PME qui cherchent à développer leurs rapports avec les petits agriculteurs, pourront bénéficier d'activités de mentorat et de dons de contrepartie aux PME ouvrant l'accès aux services financiers de banques privées.
16. Des dispositions ont été prises pour accompagner environ 45 PME au cours des trois premières années du projet. En outre, des dons, d'un montant maximal de 25 000 USD, seront versés à hauteur de 25% de l'investissement en capital prévu par l'entrepreneur. L'achat d'un véhicule pour permettre à une PME d'atteindre des zones rurales reculées, le développement d'infrastructures pour la modernisation des installations de commercialisation, ou l'apport de capitaux d'exploitation pour répondre aux contraintes de trésorerie d'entreprises d'agriculture sous contrat, sont des exemples d'investissements visant le développement des opérations.
17. La composante aura comme résultat global le renforcement des liens entre les PME et les producteurs agricoles ruraux.
18. Composante 3: l'agriculture en tant qu'activité commerciale pour les communautés des hauts plateaux. Dans les hauts-plateaux, il est essentiel que les communautés soient organisées pour mobiliser les ressources en terres agricoles et humaines nécessaires à la réussite de la transition d'une agriculture de semi-subsistance à une agriculture commerciale. Les membres des communautés doivent comprendre ce que sont les compétences en termes d'encadrement et la bonne gouvernance, la gestion et la planification des ressources, le traitement de la disparité entre les sexes et les implications légales connexes, et la durabilité environnementale.

19. Le projet transférera toutes les compétences nécessaires à la gestion d'une entreprise agricole par le biais de formations. Le projet facilitera le tissage de liens entre les producteurs et les acteurs de la filière, en organisant des formations et des réunions auxquelles les agriculteurs et les acheteurs potentiels participeront. Un soutien particulier sera apporté aux femmes devant faire de longs trajets pour atteindre les marchés de détail.
20. Le FAPP va promouvoir l'adoption de technologies pouvant s'adapter au changement climatique et la gestion efficace des exploitations agricoles, pour que les agriculteurs puissent tirer profit des avantages comparatifs liés à leur emplacement. Le projet appuiera le renforcement des compétences agricoles traditionnelles en utilisant une approche fondée sur le partage des savoirs entre pairs. Le transfert de technologies peut inclure l'utilisation de semences maraîchères et de matériel génétique amélioré, le développement de groupements d'entreprises de matériel végétal, et la formation en matière de transformation après récolte.
21. Le FAPP apportera une assistance technique et réalisera des contrôles internes sur la certification participative et la commercialisation durable de produits des hauts plateaux sélectionnés, reproduisant des expériences de la Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (appuyées par le FIDA), dans le cadre de laquelle des agriculteurs d'autres régions des Fidji développent la production certifiée biologique d'huile vierge de noix de coco et de papaye.
22. Cette composante doit avoir pour résultat global la réorientation de l'activité des agriculteurs des hauts-plateaux, qui auront acquis les compétences et les capacités nécessaires pour gérer leur exploitation agricole comme une entreprise commerciale.

III. Exécution du projet

A. Approche

23. Le FAPP sera exécuté de 2015 à 2019. Le premier semestre sera consacré à la planification et aux activités préparatoires, les trois années suivantes aux activités d'investissement et de suivi, et le dernier semestre à finaliser le projet et à le reproduire ailleurs sur les îles Fidji.
24. L'approche du projet reposera sur la reproduction à plus grande échelle des interventions réussies dans le cadre de deux initiatives récentes du FIDA: un don régional au Programme d'intégration des innovations en matière de développement rural (MORDI), et un don national au Projet de partenariat dans l'agriculture de haute valeur (PHVA), un programme sur deux ans inspiré du MORDI exécuté avec une ONG fidjienne. Le projet utilisera le modèle MORDI d'autonomisation des communautés par le biais de la planification de l'investissement. Sur la base du PHVA, il concevra des interventions pilotes en matière de développement des communautés et de commercialisation des fruits et légumes de haute valeur. Le PHVA a été prolongé jusqu'à la fin de 2015 pour assurer la continuité avec les activités du FAPP. En vertu de la composante 3, le FAPP va étendre les activités du PHVA à toutes les communautés des hauts-plateaux de Viti Levu, et, s'il y a lieu, à des régions attenantes.
25. L'approche du projet portera systématiquement sur les questions d'égalité hommes-femmes. Ces mesures comprendront l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes dans l'exécution et la gestion du projet; le renforcement ciblé des capacités des femmes et des jeunes; un intérêt particulier porté à la participation des femmes dans la prise de décision communautaire; si possible, le recours aux femmes en tant que médiatrices auprès des communautés des hauts-plateaux; et le suivi et l'évaluation (S&E) d'indicateurs quantifiables pour s'assurer que la participation des femmes aux activités du projet est surveillée de près et que les indicateurs sont ventilés par sexe.

26. D'après la composante 1 sur la capacité du secteur public pour soutenir le secteur agroalimentaire, l'UDA sera considéré comme étant le principal vecteur pour améliorer cette capacité de soutien. Il sera créé avant le démarrage du projet et accueillera le personnel de projet. L'UDA sera soutenu par un conseiller principal pour le développement du secteur agroalimentaire, recruté internationalement en consultation avec le FIDA. Le projet sera flexible dans l'utilisation des ressources affectées à garantir des services de conseil technique dans l'agroalimentaire; il pourrait obtenir des ressources et services supplémentaires pour l'UDA afin de permettre à son personnel d'opérer au plus haut niveau possible.
27. Les prestataires de services seront sélectionnés par le Ministère de l'agriculture, conformément aux procédures de passation des marchés convenues. Tous les partenaires d'exécution prenant part à la mise en œuvre du projet seront surveillés de près par des responsables, par des missions de supervision et par le système de gestion d'information du projet. La coordination sera assurée par l'UDA du Ministère de l'agriculture; le personnel acquerra des savoirs par l'expérience, sous la direction et avec les conseils sur le terrain du conseiller principal pour le développement du secteur agroalimentaire à plein temps. Le FAPP fournira également de courtes formations au niveau international. La formation des agents de vulgarisation sur le commerce agricole, le secteur agroalimentaire et les filières sera assurée par le conseiller principal pour le développement du secteur agroalimentaire, par des membres de l'UDA et par des experts sous contrat. Des études seront mandatées à l'appui du développement de politiques et de la promotion du secteur agroalimentaire. Le FAPP s'ajoutera à d'autres initiatives du Ministère de l'agriculture visant à renforcer les comités s'occupant des produits, et travaillera avec le FCLC au renforcement des associations qui le constituent; il pourrait en ressortir la fusion des activités de ses comités/associations avec celles du ministère.
28. La composante 2 sur l'assistance aux PME travaillant avec les petits exploitants sera supervisée par l'UDA, mais les activités de mentorat seront confiées à des sociétés externes et à des individus compétents sur ces sujets. Les banques participantes devront évaluer la viabilité des plans d'affaires présentés par les PME et dans quelle mesure les PME satisfont aux critères des banques relatifs aux prêts. L'UDA vérifiera l'éligibilité des bénéficiaires des dons de contrepartie proposés - par rapport à l'objet de l'investissement - et les versera aux PME par le biais des banques.
29. La composante 3 sur l'agriculture en tant qu'activité commerciale pour les communautés des hauts-plateaux sera supervisée par l'UDA mais régie par un accord de service avec un partenaire d'exécution principal sélectionné. Ce dernier sera responsable de la coordination globale au jour le jour et de la mise en œuvre de l'ensemble de la composante. D'autres prestataires de services spécialisés seront recrutés dans le cadre de contrats de sous-traitance pour des objectifs spécifiques, tels que la formation aux compétences commerciales de base et à la finance, l'appui aux pratiques commerciales traditionnelles des femmes, le transfert de technologies et la certification biologique. Un plan pour obtenir des services spécialisés en sous-traitance avec le partenaire d'exécution principal sera détaillé par le directeur de projet en même temps que le plan global de passation des marchés, ainsi que le plan de travail et le budget annuel (PTBA).

B. Cadre organisationnel

30. Le Ministère de l'agriculture sera l'agent principal du FAPP. Un comité de pilotage du projet (CPP), dirigé par le Secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture et pleinement représentatif de toutes les parties prenantes, assurera la supervision et l'exécution du FAPP.
31. Le personnel responsable de l'appui à la gestion de projet et à l'exécution sera entièrement intégré, en conformité avec ses fonctions, aux structures opérationnelles pertinentes du Ministère de l'agriculture pendant la durée du projet et sera soutenu par l'UDA.

32. L'équipe de professionnels à plein temps responsable de la gestion et de l'appui à l'exécution comprendra un directeur de projet et un assistant administratif au sein de l'UDA, un responsable financier et un assistant au sein de la section des finances du Ministère de l'agriculture, ainsi qu'une personne responsable du S&E dans le bureau S&E du Ministère. Ce personnel sera recruté par concours et embauché dans le cadre de contrats à durée déterminée. La sélection de ces personnes et d'autres membres clés du personnel se fera en consultation avec le FIDA.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

33. Un système intégré de planification, de S&E et de gestion des savoirs sera créé pour répondre au besoin de disposer d'informations exactes et en temps utile sur l'état d'avancement du projet, pour fournir un retour permanent pour la prise de décisions, et pour faciliter un partage continu des savoirs.
34. Le FAPP préparera un PTBA qui sera examiné et approuvé annuellement par le CPP. Le PTBA fournira une description détaillée des activités devant être réalisées au cours de l'année suivante, ainsi que des sources des fonds et de leur utilisation. Pour garantir que les fonds de contrepartie adéquats soient inscrits au budget, le PTBA sera soumis bien avant le processus d'établissement du budget annuel du gouvernement.
35. Un système d'information de gestion intégrée se concentrant sur l'analyse en continu des informations provenant de différentes sources, sera utilisé pour garantir que les activités ultérieures au projet offrent une meilleure réponse aux besoins des clients et aux objectifs du projet. Toutes les activités feront l'objet d'un suivi, et des rapports seront soumis deux fois par an au CPP et au FIDA. Les rapports de suivi mettront l'accent sur d'autres initiatives du Ministère de l'agriculture qui pourraient nuire à la commercialisation des produits agricoles par les petits producteurs.
36. La fonction S&E suivra les directives du cadre logique du projet. Toutes les données relatives au S&E seront, si possible, ventilées par sexe. Un certain nombre d'indicateurs clés, particulièrement axés sur les résultats, constitueront la base du système de suivi. Les indicateurs retenus pour évaluer la performance comprennent des indicateurs standards de premier niveau, de deuxième niveau et d'appui issus du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA. Ils concernent les politiques et les programmes communautaires, le développement des entreprises rurales et des possibilités d'emploi, la production et les technologies agricoles, ainsi que les marchés.
37. Le FAPP procédera à ou exigera: i) des enquêtes d'impact au stade initial et en fin de projet; ii) des examens de la planification et de l'exécution des projets; iii) des examens d'évaluation participative de l'impact; iv) un examen à mi-parcours; et v) un rapport à l'achèvement du projet. L'examen à mi-parcours accordera une attention particulière à la question de l'élargissement de la zone d'intervention du projet. Il informera également le gouvernement de tous les programmes de commercialisation du Ministère de l'agriculture qui pourraient nuire au développement du secteur agroalimentaire et aux petits producteurs.
38. La stratégie de gestion des savoirs du projet se concentrera sur établissement de liens et le partage d'informations, de savoirs et d'expériences entre les acteurs au sein des communautés, les filières et les institutions. La gestion des savoirs fera partie intégrante de la planification et du système S&E pour assurer une amélioration continue. Le FAPP entend faciliter la collecte, le partage et la diffusion des informations, des enseignements tirés et des meilleures pratiques entre les parties prenantes sur les îles Fidji. Un site Web collaboratif sera créé sur le Portail Asie et Pacifique du FIDA pour permettre le partage en ligne.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

39. Gestion financière. Les modalités de gestion financière pour le FAPP seront entièrement intégrées à celles déjà en place au Ministère de l'agriculture. Le Directeur de projet aura la responsabilité fiduciaire globale de ce denier; il sera soutenu par un agent de gestion financière et de passation des marchés, ainsi que par un assistant de gestion financière et de passation des marchés au sein de la Division des finances et de la comptabilité du Ministère de l'agriculture. Le FAPP préparera son PTBA, comprenant des plans de passation des marchés, en consultation avec les partenaires d'exécution et les prestataires de services. Le PTBA de chaque année sera soumis à l'approbation du CPP. Le FAPP utilisera le logiciel de comptabilité de la Division des finances et de la comptabilité du Ministère de l'agriculture - le Système de gestion financière et d'information. La Division de la comptabilité ouvrira dans ce système une unité organisationnelle ou un centre de coûts dédiés pour enregistrer toutes les transactions liées au projet. Ces documents serviront de base pour la préparation des rapports financiers. Le FAPP utilisera une comptabilité de trésorerie, conformément aux exigences nationales et du Ministère de l'agriculture. Les relevés financiers du FAPP seront préparés chaque année à partir du grand livre du Ministère de l'agriculture. Ces relevés contiendront les informations et communications spécifiques requises par le FIDA. Les contrôles internes au projet s'appuieront sur les comptes et les directives de contrôle interne du gouvernement, comme précisé dans la législation locale. Ces modalités d'organisation assureront une séparation pertinente des fonctions et la mise en place adéquate de mécanismes de contrôle interne.
40. Flux de fonds. Par le biais de l'Unité de gestion de la dette et des liquidités du Ministère des finances, l'emprunteur ouvrira et administrera un compte désigné en dollars des Fidji auprès de la Reserve Bank of Fiji. Le FIDA décaissera des fonds sur le compte désigné, conformément au mécanisme d'avances temporaires. Par ailleurs, un compte de projet en dollars des Fidji, géré par le Ministère de l'agriculture sera ouvert dans une banque commerciale agréée par le FIDA. Ce compte sera géré conformément au Système de gestion et d'information financière existant. Le FAPP s'adressera à l'Unité de gestion de la dette et des liquidités pour libérer les fonds en dollars des Fidji sur le compte de projet.
41. Audit. Le personnel du Ministère des finances déployé au sein de l'Unité d'audit interne du Ministère de l'agriculture est responsable de toutes les activités d'audit interne sous l'autorité du Ministère de l'agriculture. L'unité inclura le FAPP dans ses plans annuels d'audit interne, et le soumettra à un audit au moins une fois par an. Conformément à son mandat soumis à la législation nationale en vigueur, le vérificateur général est la seule entité responsable de la vérification de tous les fonds publics reçus par les ministères, les agences et les départements. Le Bureau du vérificateur général (BVG) réalisera l'audit des états financiers du FAPP, conformément aux normes internationales en matière d'audit. Si le BVG devait déléguer le travail de vérification à des entreprises externes, ces dernières seraient alors choisies par un processus d'appel d'offres. Dans tous les cas, les rapports d'audit officiels et définitifs seront délivrés par le BVG.
42. La passation des marchés publics dans les îles Fidji est régie par les Règlements sur la passation des marchés de 2010. Ceux-ci répondent aux attentes des directives de passation des marchés du FIDA. Le FAPP travaillera en liaison avec le Bureau de la passation des marchés des îles Fidji dans le cadre de toutes les passations de marchés du projet. Comme stipulé dans les directives du FIDA, le projet devrait fournir au FIDA un plan de passation des marchés sur 18 mois, accompagné du premier PTBA. Par la suite, le FAPP préparera un plan de passation des marchés annuel, approuvé par le CPP selon la procédure d'approbation tacite.

E. Supervision

43. Le FIDA supervisera directement le projet, y compris l'administration des prêts et la fourniture d'un appui à l'exécution du projet. Il s'agira d'un processus continu. L'appui à l'exécution comprendra la participation à l'atelier de démarrage du projet, et contribuera à l'établissement des rapports une fois le projet achevé. Les activités annuelles de supervision et d'appui pendant l'exécution seront déterminées à la lumière des exigences conjointes du FIDA et du gouvernement, mais elles devront comprendre au moins une mission annuelle de supervision.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

44. Le coût total du projet est estimé à 6,05 millions d'USD sur une période d'exécution de quatre ans. Il comprend 0,25 million d'USD de provisions pour aléas techniques et financiers. Les coûts indicatifs du programme par composante et source de financement sont détaillés dans le tableau 1.

Tableau 1

Coûts indicatifs du programme par composante et source de financement (en euros)

Composante	Gouvernement		Prêt du FIDA		Institutions de financement		Bénéficiaires		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Capacité du secteur public à soutenir le secteur agroalimentaire	529 973	34,4	1 009 282	65,6	-	-	-	-	1 539 255	25,4
2. Assistance aux PME travaillant avec de petits exploitants	4 120	0,2	612 585	30,2	932 642	46,0	479 979	23,7	2 029 327	33,5
3. L'agriculture en tant qu'activité commerciale pour les communautés des hauts plateaux	50 288	3,2	1 429 368	91,3	-	-	86 176	5,5	1 565 833	25,9
4. Appui à l'exécution du projet	449 329	48,9	469 072	51,1	-	-	-	-	918 401	15,2
Total	1 033 709	17,1	3 520 308	58,2	932 642	15,4	566 155	9,4	6 052 815	100,0

B. Financement du projet

45. Les ressources disponibles provenant de prêts du FIDA s'élèvent à 3,1 millions d'EUR (équivalant approximativement à 3,52 millions d'USD). Ces fonds seront complétés par une contribution d'environ 1 million d'USD du Gouvernement des îles Fidji. Les banques participantes mettront en œuvre le dispositif de dons de contrepartie. Les contributions globales des bénéficiaires, principalement sous forme de fonds propres associés à des dons de contrepartie, sont estimées à 0,56 million d'USD parmi les coûts totaux du projet. Le projet permettra également la recherche de partenariats avec d'autres donateurs.

Tableau 2

Coûts indicatifs du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en euros)

	<i>Gouvernement</i>	<i>Prêt du FIDA</i>	<i>Institutions de financement</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Total</i>
<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant</i>
Biens, services et intrants ^a	71 816	1 551 358	-	86 176	1 709 350
Services de consultation	-	633 112	-	13 658	646 770
Ateliers et réunions ^b	33 672	190 806	-	-	224 478
Dons et subventions	-	466 321	932 642	466 321	1 865 284
Salaires et indemnités ^c	928 222	678 712	-	-	1 606 934
Coût total du projet	1 033 710	3 520 309	932 642	566 155	6 052 816

^a Comprend le matériel, les matériaux et les véhicules.^b Comprend la formation.^c Comprend les dépenses de fonctionnement.**C. Résumé des avantages et analyse économique**

46. Le FAPP devrait générer des bénéfices pour tous les acteurs impliqués dans la production, le commerce, la transformation et l'exportation de produits agricoles de haute valeur, ainsi que pour les consommateurs et le pays dans son ensemble. Parmi les bénéfices prévus, figurent: i) une augmentation des ventes et une réduction des coûts de transaction pour les négociants en fruits et légumes, les grossistes, les sous-traitants et les détaillants; ii) une augmentation des recettes d'exportation; iii) des économies de devises résultant de la substitution d'importations; et iv) des flux de revenus pour le gouvernement, issus d'un supplément à l'impôt sur le revenu. Le projet devrait en outre apporter des bénéfices nutritionnels et environnementaux non quantifiables, le secteur agroalimentaire bénéficiera de politiques plus favorables et le renforcement des filières permettra un accès à des produits nationaux de meilleure qualité.
47. Le soutien sous forme de mentorat à environ 45 PME, dont au moins 30 recevront également des dons de contrepartie, fait partie des résultats quantifiables. Les autres bénéficiaires directs seront les habitants de 41 villages dans 7 districts des hauts-plateaux de Viti Levu. Des modèles agricoles et des modèles d'entreprises représentatifs ont été élaborés; il a été prouvé qu'ils étaient financièrement viables sur la base d'hypothèses réalistes.
48. Une analyse économique a été menée pour calculer les avantages globaux du projet au profit des îles Fidji. Le scénario de base pour une période d'analyse de 15 ans souligne un taux de rentabilité économique interne (TREI) de 23% cent et une valeur actuelle nette de 2,4 millions d'USD, réduite à 12%. La valeur du TREI estimé peut être considérée comme prudente, car seuls quelques exemples des interventions prévues par le projet ont été pris en compte dans le flux d'avantages. Les analyses de sensibilité ont abouti sur des TREI compris entre 16 et 27%.

D. Durabilité

49. Le soutien apporté par le secteur public au secteur agroalimentaire, permis par le projet, constituera l'un des moyens les plus importants de conserver ces avantages après la clôture du projet. Le personnel du Ministère de l'agriculture disposera des compétences analytiques et opérationnelles pour travailler avec les acteurs privés du secteur agricole, en particulier sur la promotion des intérêts des petits producteurs. Une autre caractéristique prévue pour assurer la durabilité de ces avantages est que le projet reposera sur des banques commerciales et sur l'examen de propositions d'investissement pour élargir ces opérations auprès des petits producteurs. Ce type de partenariat avec des banques du secteur privé permettra de sélectionner des investissements judicieusement conçus par des entrepreneurs expérimentés. Le renforcement des institutions à l'échelle de la communauté et l'amélioration des

compétences en matière de planification et de production constituent les investissements de base qui assureront aux familles la durabilité des avantages, en leur permettant de s'adapter, même face à un marché en pleine mutation. Le projet assurera la durabilité environnementale, avec l'introduction de pratiques agronomiques respectueuses de la planète, pour mettre fin à la détérioration actuelle du paysage agricole.

E. Identification et atténuation des risques

50. Les principaux risques externes concernent des changements de conditions macroéconomiques; une perte d'intérêt du gouvernement envers des politiques en faveur des pauvres; la régression du programme gouvernemental de développement du secteur agricole; un environnement politique qui entrave le secteur privé; et la réticence des investisseurs privés à s'engager dans des partenariats commerciaux avec les petits exploitants. Aucun de ces risques ne semble susceptible de se concrétiser à court terme.
51. À l'échelle de l'agriculteur, il existe un risque faible à modéré que les normes sociales entrent en conflit avec cette vision entrepreneuriale de l'agriculture. Ce risque sera atténué par une sensibilisation des populations, qui mettra en avant les revenus supplémentaires obtenus durablement. Il existe un risque que les agriculteurs ne parviennent pas à produire les quantités ou les qualités requises par les acheteurs. Le projet permettra d'accroître les dispositions de prolongation et de travailler sur l'amélioration des relations entre les agriculteurs et les commerçants. À l'extrême opposé, si la production se développe rapidement, il existe un risque que les disparités persistantes entre hommes et femmes soient exacerbées si l'accès des femmes aux jardins potagers est limité par les hommes en quête de nouvelles terres pour augmenter leur production. Le projet est conçu pour assurer la participation des femmes, pour renforcer les organisations de femmes, pour permettre l'alphabétisation et l'acquisition de compétences entrepreneuriales par les femmes, ainsi que pour surveiller l'impact de ces projets d'investissement, entre autres, sur l'égalité hommes-femmes et sur la jeunesse.
52. Au sein du Ministère de l'agriculture, en particulier dans l'Unité de développement du secteur agroalimentaire, le roulement du personnel risque de compromettre les bénéficiaires de la formation dispensée. Un dialogue étroit sera maintenu avec le Ministère pour s'assurer que les transferts de personnel en interne soient aussi limités que possible. Retarder le recrutement du conseiller principal pour le développement du secteur agroalimentaire aurait un impact négatif sur le projet. Un processus de recrutement proactif (décrit dans le manuel d'exécution du projet) doit être suivi; des modalités et conditions d'embauche attractives ont été inscrites au budget.
53. Lors de la conception du FAPP, les risques liés à la gestion financière ont été évalués dans le respect des directives de la Division du Contrôleur et des services financiers du FIDA. Les contrôles internes au sein du Ministère de l'agriculture sont en général suffisamment fiables, mais l'expérience en gestion de projets financés en externe est limitée et celle concernant les exigences du FIDA est nulle. Pour atténuer de potentielles complications découlant de ce manque d'expérience, certaines mesures doivent être prises, comme l'établissement d'un contact étroit avec le Coordonnateur sous-régional du FIDA à Suva.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

54. La conception du FAPP est en harmonie avec le Cadre stratégique 2011-2015 et toutes les stratégies et politiques pertinentes du FIDA à savoir: les politiques en matière de ciblage, de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, de supervision et d'appui à l'exécution; les stratégies en matière d'égalité des sexes et de changement climatique; et les Procédures d'évaluation environnementale et

sociale. Les leçons tirées du document du FIDA intitulé "Opportunités stratégiques au niveau sous-régional pour les îles du Pacifique 2013-2017" ont été pleinement prises en compte lors de la conception du projet et seront intégrées dans l'exécution de ce dernier.

55. Les évaluations des interventions menées dans le cadre du développement des communautés du FIDA confirment que l'autonomisation des pauvres et des personnes privées de leurs droits entraîne des retombées sociales et économiques concrètes et augmente les revenus des ménages. Il est important de placer la communauté au centre des initiatives de développement. La mobilisation de groupements d'entreprises est la plus appropriée quand ces derniers augmentent la production pour répondre à la demande croissante du marché et quand les agriculteurs sont récompensés individuellement pour leurs efforts.
56. Pour garantir que les retombées du projet profitent aux personnes pauvres et en situation d'insécurité alimentaire, des groupes cibles ont été identifiés, une stratégie ciblée a été élaborée et les moyens de rendre cette stratégie opérationnelle ont été intégrés dans sa conception et son exécution. L'approche du projet est axée sur les conditions et les normes culturelles dans les îles Fidji, y compris sur les rôles prédominants des hommes et des femmes.

B. Alignement et harmonisation

57. Il est prévu que le FAPP soit conforme à la nouvelle politique du Ministère de l'agriculture qu'il suivra étroitement, le Programme de la politique du secteur agricole des Fidji 2020; ce dernier vise à "établir des moyens de subsistance durables pour les communautés par le biais d'exportations compétitives et de la sécurité alimentaire". Il met l'accent sur la nécessité d'une approche entrepreneuriale de l'agriculture et décrit les moyens de parvenir à cette fin, qui seront complétés par des activités prévues par le projet.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

58. L'une des caractéristiques des récentes opérations réussies financées par le FIDA aux îles Fidji concerne l'intégration d'interventions pilotes innovantes à fort potentiel de reproduction à plus grande échelle. Par ces interventions, le FIDA cherche à accumuler de l'expertise et de l'expérience pour minimiser les risques d'échec du futur projet. Bien qu'il soit trop tôt pour être certain de la durabilité du projet, les premiers indicateurs montrent que les innovations menées auprès d'agriculteurs des hauts-plateaux ont été un franc succès et qu'elles méritent d'être reproduites à plus grande échelle. L'appui aux PME en vertu de la composante 2 du projet mobilise d'une part les expériences positives obtenues aux îles Fidji, alliant un accompagnement des PME et des dons de la part du Dispositif pour le développement du marché (Market Development Facility), financé par l'Agence australienne pour le développement international, et d'autre part l'expérience du FIDA dans le cadre du Programme de développement rural des îles Salomon avec des dons de contrepartie pour les PME.

D. Participation à l'élaboration des politiques

59. Un aspect important des travaux menés dans le cadre de ce projet consiste à faire participer davantage, dans la formulation des politiques mises en œuvre, les parties prenantes de la filière. En association avec le FCLC, cet objectif sera atteint par la tenue de réunions sur différentes denrées agricoles impliquant tous les acteurs de la filière. Ces réunions favoriseront la constitution de réseaux et la création d'associations au sein de la filière, qui pourront aider à identifier les contraintes et les solutions et ainsi contribuer à l'élaboration de ces politiques. En réunissant toutes les parties prenantes, y compris des représentants des agriculteurs, les réunions devraient offrir aux acteurs de la filière la possibilité de développer des positions communes en vue d'un dialogue avec le gouvernement.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

60. Un accord de financement entre la République des Fidji et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. La législation de la République des Fidji habilite cette dernière à recevoir un financement du FIDA. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
61. Je certifie que le financement proposé sera conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

62. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République des Fidji un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trois millions cent mille euros (3 100 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement:

"Fiji Agricultural Partnership Project (FAPP)"

(Negotiations concluded on 19 February 2015)

Loan Number: [___]

Project Title: Fiji Agricultural Partnership Project ("the Project")

The Republic of Fiji (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Loan is three million one hundred thousand euros (EUR 3 100 000).

2. The Loan is granted on ordinary terms, and shall have a maturity period of 15 years, including a grace period of three (3) years starting from the date that the Fund has determined that all general conditions precedent to withdrawal have been fulfilled in accordance with Section 4.02(b) of the General Conditions.

3. The Loan Service Payment Currency shall be EUR.

4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.

5. Payments of principal and interest shall be payable on each 15 June and 15 December.

6. There shall be a Designated Account denominated in Fijian Dollars and maintained by the Borrower in the Reserve Bank of Fiji through which the Loan proceeds shall be channeled. The Designated Account shall be protected against set-off, seizure or

attachment on terms and conditions proposed by the Borrower and accepted by the Fund.

7. The Borrower shall provide counterpart financing for the Project in the amount of approximately USD 1.03 million. Project beneficiaries shall provide a contribution in cash or kind of approximately USD 0.57 million and participating banks shall contribute approximately USD 0.93 million. The counterpart funds shall be made available for the Project.

8. The Ministry of Agriculture ("MoA") shall maintain a Project Account in local currency in a Bank acceptable to the Fund to receive the proceeds of the Financing and counterpart funding.

Section C

1. The Lead Project Agency ("LPA") shall be the MoA, responsible for the overall coordination and implementation of the Project activities.

2. The following are designated as additional Project Parties: participating banks, private sector partners, non-governmental organizations and civil society groups.

3. The Project Completion Date shall be the fourth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Loan will be administered and the Project supervised by the Fund. In addition to supervision missions, which shall normally be carried out each six (6) months, the Fund shall conduct a mid-term review out towards the second year of Project implementation.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension:

The Project Implementation Manual ("PIM"), or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.

2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (a) The Borrower shall have established within MoA the Agribusiness Development Unit ("ADU");
- (b) The Borrower shall have selected the relevant Project staff to be responsible for overall Project implementation, in accordance with Schedule 1, Section II to this Agreement;
- (c) The Borrower, through the LPA, shall have submitted, and the Fund shall have received, an official document confirming the availability of the adequate counterpart funds for the first Project Year;
- (d) The Designated Account shall have been duly opened, the authorized signatories shall have been submitted to the Fund and a dedicated cost centre has been created in the Financial Management Information System ("FMIS") to record the Project's related transactions; and

- (e) The Borrower has prepared a draft PIM in form and substance satisfactory to the Fund.

3. The following is designated as an additional specific condition precedent to withdrawal, namely that no withdrawals shall be made in respect of expenditures under Category IV (Grants and Subsidies) until the Borrower, through MoA, has entered into a memorandum of understanding ("MOU") with at least one participating bank for the implementation of the matching grants under Component 2, in accordance with the terms and conditions of the MOU model defined in the PIM.

4. This Agreement is subject to ratification by the Borrower.

5. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

Minister for Finance
Ministry of Finance
Ro Lalabalavu House
370 Victoria Parade
P.O. Box 2212
Suva, Republic of Fiji

For the Fund:

President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated [_____], has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower.

REPUBLIC OF FIJI

Authorized Representative
[Title]

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. **Target Population.** The Project shall benefit all small-scale and semi-subsistence farm households in the Borrower's territory, with emphasis on the poor communities located in the interior of Viti Levu in selected districts, including the seven districts of the provinces of Ba, Nadroga/Navosa and Naitasiri (the "Project Area").
2. **Goal.** The Project goal is to reduce hardship in remote rural communities.
3. **Objective.** The objective of the Project is that small-scale producers are engaged in sustainable farming and business partnerships in remote areas, particularly the highlands.
4. **Components.** The Project shall consist of the following three components, which support and complement each other to achieve the anticipated impact in the Project Area:

Component 1 – Public sector capacity to support agribusiness

The objective of this component is to facilitate the private agribusiness sector, address the public environment for agribusiness, and widen and deepen agricultural value chains, thereby expanding income-earning opportunities for small-scale farmers, through (i) the enhancement of MoA's institutional capacity to promote private sector agribusiness, including, inter alia, the provision of technical assistance to consolidate and extend the technical and managerial capacity of public sector cadres and the establishment and initial operation of the ADU, to support the private sector and to facilitate supply chains and the conduct of business; (ii) the upgrading through training of extension of MoA's staff and of selected professionals in skills in agribusiness; (iii) the refinement of the agribusiness public sector framework, including carrying out of studies and review of the relevant agribusiness regulation and procedures related to agricultural value chain and foreign trade; (iv) carrying out of a value chain mapping of products grown by smallholders; (v) the creation and operation of technical working groups to stimulate the creation of an agribusiness network and of trade associations; and (vi) the promotion of private sector information exchange, to promote the exchange of agribusiness know-how and practical experiences.

Component 2 – Assistance to SMEs working with smallholders

The objective of this component is to improve the conditions of doing business with small-scale farmers, with focus on operators buying from highland communities, through (i) the provision of training and advisory services in business planning and management mentoring support for the expansion of individual Small- and Medium-sized Enterprises ("SMEs"); and (ii) provision of matching grants to SMEs, in accordance with the eligibility criteria and procedures set forth in the PIM, to expand business operations of small-scale farmers.

Component 3 – Farming as a business for highland communities

The objective of this component is to support selected communities in the transition from semi-commercial agriculture to commercial agriculture, through, inter alia, the provision of training and technical assistance on all aspects of farm enterprise management, the enhancement of traditional farming skills, technology transfer, post-harvest handling, participatory certification and sustainable commercialisation of selected products.

II. Implementation Arrangements

A. Organization and Management

1. Lead Project Agency ("LPA")

1.1. The LPA shall be the Ministry of Agriculture ("MoA"), who shall have the overall responsibility for the execution of the Project.

2. Project Steering Committee ("PSC")

2.1. Establishment and Composition. The Borrower, through MoA, shall establish a PSC. The PSC shall be chaired by MoA's Permanent Secretary and comprise representatives as indicated in the PIM. The PSC shall meet at least once a year and as often as required and the ADU Project Manager shall act as secretary of the PSC.

2.2. Responsibilities. The PSC is responsible for Project oversight and strategic guidance, as detailed in the PIM, including: (i) approval of the AWPB and of the initial Procurement Plan; (ii) approval of the PIM and its subsequent revisions; (iii) vigilance over full transparency and accountability in Project management; (iv) review and follow-up of supervision and audit recommendations; (v) promotion of cooperation with all development partners; and (vi) identification of policy issues for attention by the Borrower.

3. Agribusiness Development Unit ("ADU")

3.1. Establishment and Composition. An ADU shall be established within MoA, with structure, functions and responsibilities acceptable to the Fund and in accordance with the PIM. The ADU shall include the Head of the ADU and it shall host one Project Manager and one administrative assistant. Qualified staff shall be selected according to the Borrower's applicable procedures acceptable to the Fund. Termination of the contract of the Project Manager and his/her replacement shall be subject to the Fund's no-objection.

3.2. Responsibilities. The Project Manager is responsible for overall Project implementation and coordination, including, inter alia: (i) preparation of the AWPB; (ii) financial management; (iii) procurement; (iv) Project monitoring and evaluation (M&E); (v) knowledge management; (vi) preparation and consolidation of SOEs, financial statements and withdrawal applications; (vii) Project reporting; and (viii) coordination of all Project implementing partners. The Head of the ADU is responsible for the technical and operational day-to-day implementation of the Project, in consultation with the Project Manager.

4. Project Management and Implementation Staff

4.1. Composition. MoA shall recruit and/or appoint Project management and implementation support staff within the relevant MoA departments, including a Financial Management and Procurement Officer, a Knowledge Management/M&E Officer and an Assistant to the Financial Management and Procurement Officer. Qualified staff shall be selected according to the Borrower's applicable procedures acceptable to the Fund.

4.2. Responsibilities. The Project management and implementation support staff is responsible for management and implementation of the Project under the direction of the PSC and of the ADU.

5. MOUs with Participating Banks

5.1. To collaborate with and facilitate the award of matching grants under Component 2, MoA shall enter into a MOU, in form and substance as set forth in the PIM, with each participating bank selected in accordance with eligibility and selection criteria defined in the PIM. The MOU shall provide, amongst other things, the obligation of the participating banks to (i) inform the LPA of loans approved in accordance with their own lending criteria that also qualify for matching grants, in accordance with the eligibility criteria for matching grants defined in the PIM; and (ii) provide the required support to channel the matching grants to the matching grant beneficiaries, in accordance with the procedures defined in the PIM and the terms and conditions of the MOU. Payment of matching grants shall be made by the Project through the participating banks.

B. Implementation of Components

6. Component 1: Public sector capacity to support agribusiness

6.1. Capacity building of MoA staff and the ADU shall be through the staff learning-by-doing, with on-the-job advice from a full-time Senior Agribusiness Development Advisor ("SADA"), to be selected and contracted in accordance with this Agreement and increased by participation in suitable training provided by other institutions. Training of extension officers in agricultural marketing, agribusiness and value chains shall be conducted by the SADA, ADU staff and specialist trainers contracted in accordance with this Agreement. The ADU will be responsible for strengthening MoA's commodity councils and work with the Fiji Crop and Livestock Council ("FCLC") to strengthen its constituent associations.

7. Component 2: Assistance to SMEs working with smallholders

7.1. Project activities under this component will be implemented by the ADU and service providers with business mentoring skills, contracted in accordance with this Agreement. The ADU shall carry out a widespread promotion campaign of the mentoring scheme to SMEs and establish a small committee to review all applications for mentoring support. Selected participating banks shall receive loan applications, evaluate and deliver loans to approved beneficiaries in accordance with the procedures defined in the PIM and the terms and conditions of the relevant MOU.

8. Component 3: Farming as a business for highland communities

8.1. The activities under this component shall be carried out through service agreements with a competent Lead Implementing Partner ("LIP") to be selected in accordance with the criteria specified in the PIM and, for specific deliverables, with other specialized service providers. All under the technical supervision of the SADA and with field coordination by the LIP, MoA field staff, to be contracted in accordance with this Agreement, and the community facilitators. The LIP shall be responsible for overall coordination of the implementation of the entire component. Consultants and specialists shall be contracted to provide training on basic business skills and financial literacy, support to traditional marketing practices by women, technology transfer and organic certification.

C. Project Implementation Manual ("PIM")

9. Preparation. The MoA shall prepare a draft PIM which shall include, among other things:

- (a) Terms of reference and implementation responsibilities of Project staff, consultants and likely service providers;
- (b) Criteria for the performance appraisal of the Project and of Project professional staff;
- (c) Eligibility criteria for the matching grants;
- (d) Operational procedures to be followed in the matching grants scheme;
- (e) A model of the MOU to be entered into by the selected participating banks for the implementation of the matching grants;
- (f) M&E system and procedures including the Results and Impact Management System ("RIMS"); and
- (g) Project operational, financial and procurement procedures.

10. Approval and Adoption. The LPA, shall forward the draft PIM to the Fund for comments and approval. The LPA shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and the LPA shall promptly provide copies thereof to the Fund. If the Fund does not comment on the draft PIM within thirty (30) days after receipt, it shall be deemed approved.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in EUR)	Percentage
I- Goods, Services and Inputs	1 240 000	100% net of taxes and contribution from beneficiaries
II- Consultancies	500 000	100% net of taxes and contribution from beneficiaries
III- Workshops	150 000	100% net of taxes
IV- Grants and Subsidies	370 000	100% net of taxes, contribution from Financing Institutions and contribution from beneficiaries
V- Salaries and allowances	540 000	100% net of taxes and contribution from Borrower
Unallocated	300 000	
TOTAL	3 100 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

“Goods, Services and Inputs” under Category I shall include eligible expenditures incurred for equipment, materials and vehicles, net of taxes, under all components.

“Consultancies” under Category II shall include 90% of eligible expenditures of Component 2 and 100% of eligible expenditures under other components.

“Workshops” under Category III shall include 100% of eligible expenditures incurred for workshops and training, net of taxes, under Component 1 and others listed under ‘project implementation support’.

“Grants and Subsidies” under Category IV shall include 25% of eligible expenditures under Component 2.

“Salaries and allowances” under Category V shall include 100% of eligible expenditures under Component 1 only.

2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs for Categories I, II, III and V incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of EUR 100 000.

Logical framework

Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions (A) / Risks (R)
Goal: Reduced hardship in remote rural communities.	Improvement of at least 20% in Household assets ownership.	Impact Survey at completion.	Continued GoF commitment to poverty reduction. (A)
Project Development Objective: Small-scale producers are engaged in sustainable farming and business partnerships in remote areas, particularly the highlands.	920 households in the highlands regularly marketing agricultural outputs to trading or processing enterprises.	Impact Survey at completion.	
Outcome 1: Public sector capacity to support agribusiness. Enhanced MoA capacity to promote private sector agribusiness.	Traders, processors, exporters and farmers rate Ministry of Agriculture highly as a partner that enables growth of agriculture as a business.	Progress reports. Baseline, mid-term and completion surveys.	GoF policies support private sector-led economic growth. (A)
Outputs:			
<ul style="list-style-type: none"> Agribusiness Development Unit (ADU) in Ministry of Agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> Agribusiness Unit is created and fully staffed with provisions for operating budget that are routinely included in annual MOA budget submission 	<ul style="list-style-type: none"> MOA budget and organigram 	
<ul style="list-style-type: none"> Five well-trained agribusiness staff promoting private sector agricultural development 	<ul style="list-style-type: none"> On-the-job training delivered by Senior Agribusiness Development Officer to at least 5 qualified MoA for more than 2 years. 	<ul style="list-style-type: none"> Presence of trained staff in unit 	<ul style="list-style-type: none"> Delayed recruitment of Senior Agribusiness Development Adviser. (R)
<ul style="list-style-type: none"> 150 trained extension staff better able to advise small farmers and small enterprises on agribusiness and related issues. Working partnerships between ADU, MOA the Fiji Chamber of Commerce and the Fiji Crop and Livestock Council 	<ul style="list-style-type: none"> Training delivered to 150 extension workers on staff in MOA on promoting agribusiness partnerships and farming as a business. Monthly meetings between partners to raise issues and exchange ideas on farming and agricultural business 	<ul style="list-style-type: none"> Progress report Circulated minutes of meetings 	<ul style="list-style-type: none"> GoF remains committed to creating a conducive environment for agribusiness. (A)
Outcome 2: Assistance to SMEs working with smallholders. Strengthened linkages between SMEs and rural agricultural producers.	<ul style="list-style-type: none"> 30 viable enterprises are procuring agricultural products from 3 000 domestic producers presently not well served by private sector. 45 enterprises accessing non-financial services facilitated by the project. 	RIMS surveys. Case studies.	Private investors interested in business partnerships with smallholders. (A)
Outputs:			

<ul style="list-style-type: none"> • Mentoring programme for SMEs established. 	<ul style="list-style-type: none"> • 45 enterprises have completed the SME mentoring programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Progress reports from service providers. • Project MIS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Private investors interested in business partnerships with smallholders. (A)
<ul style="list-style-type: none"> • Grants and loans being awarded to SMEs. 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 matching grants awarded to SMEs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Reports from banks. • Project MIS 	<ul style="list-style-type: none"> • Private investors interested in business partnerships with smallholders. (A)
<p>Outcome 3: Farming as a business for highland communities. Reorientation of highland farmers from subsistence to production for profit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 920 highland farm households are newly engaged in profitable marketing of agricultural products. 	<ul style="list-style-type: none"> • Progress reports. • Case studies. • RIMS surveys. 	<ul style="list-style-type: none"> • Economic and social stability in target area. (A) • GoF prepared to partner specialist service providers. (A) • Continued maintenance of roads in highland areas to present standards. (A)
Outputs:			
<ul style="list-style-type: none"> • Highland communities preparing annual plans for Environmental & Natural Resource Management. 	<ul style="list-style-type: none"> • 26 highland communities trained by the project in the preparation of annual Community Development Plans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Progress reports. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Farm household members reporting increased income from commercial farming activities. 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 men and 300 women market vendors report have received training in agribusiness and entrepreneurship for "farming as a business" . 	<ul style="list-style-type: none"> • Reports from service providers. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Farm household members that have adopted environmentally sound and sustainable production practices and technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> • 920 farm household members trained in environmentally sound and sustainable crop production practices and technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Preparatory studies. 	
<ul style="list-style-type: none"> • 920 people using crates or adopting new post-production practices in processing and marketing. 	<ul style="list-style-type: none"> • 920 farm households trained in use of crates and/or other new post-production practices. 	<ul style="list-style-type: none"> • Project MIS. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Facilitated grower-buyer meetings to identify success factors and make deals. 	<ul style="list-style-type: none"> • At least 920 farm households or farmers' groups having a stable business relationship with a trader. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Planting material supply enterprises (including organic) in the highlands. 	<ul style="list-style-type: none"> • At least 11 commercial nurseries established in the highlands. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Participatory Guarantee Systems (PGSs) established for three crop groups. 	<ul style="list-style-type: none"> • 400 farmers benefit from organic and wild harvest certification. 		